



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Compagnie des Eaux de Royan
Société anonyme

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015
Compagnie des Eaux de Royan
Société anonyme
13 rue Paul Emile Victor - 17640 Vaux sur Mer
Ce rapport contient 30 pages
Référence : BG-162-114



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Compagnie des Eaux de Royan
Société anonyme

Siège social : 13 rue Paul Emile Victor - 17640 Vaux sur Mer
Capital social : €.1 792 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie des Eaux de Royan S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Une provision est constituée au passif du bilan de votre société selon les modalités présentées dans l'annexe aux états financiers au paragraphe « Provisions pour renouvellement ». Elle s'inscrit dans le cadre de la gestion déléguée de services publics et de l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement afin de les maintenir en l'état.
- Le chiffre d'affaires de votre société est constitué notamment par une estimation au titre des volumes d'eau consommés mais non encore facturés en fin d'année, comme indiqué au paragraphe « Ventilation du chiffre d'affaires ».

Nous avons apprécié l'application des règles et méthodes d'évaluation décrites et examiné, le cas échéant, les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

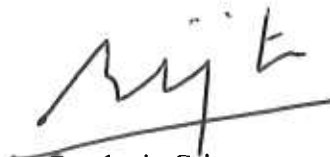
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 27 mai 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Baudouin Griton
Associé

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	193 773	46 988	146 785	155 380
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 422	6 182	57 240	57 240
Constructions	819 670	693 755	125 915	145 014
Installations techniques, matériel, outillage	2 772 471	2 632 175	140 296	128 027
Autres immobilisations corporelles	2 705 835	2 535 334	170 501	181 882
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 147		9 147	9 147
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 060		4 060	4 060
ACTIF IMMOBILISE	6 568 377	5 914 433	653 945	680 751
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	220 981		220 981	289 441
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	20 769 651	424 508	20 345 143	20 442 935
Autres créances	9 692 229		9 692 229	9 931 293
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	73 390		73 390	75 801
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 133 614		2 133 614	2 361 107
ACTIF CIRCULANT	32 889 865	424 508	32 465 357	33 100 576
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 458 243	6 338 941	33 119 302	33 781 327

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Capital social ou individuel (dont versé : 1 792 000)	1 792 000	1 792 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	179 200	179 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 750 000	1 750 000
Report à nouveau	626	1 616
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 721 353	1 853 730
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 269	6 308
CAPITAUX PROPRES	5 445 448	5 582 854
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	63 876	129 243
Provisions pour charges	836 053	1 002 089
PROVISIONS	899 929	1 131 332
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 100 928	7 525 434
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 115 566	2 916 191
Dettes fiscales et sociales	5 077 185	4 976 399
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 818	
Autres dettes	10 444 287	11 629 040
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 142	20 077
DETTES	26 773 925	27 067 141
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	33 119 302	33 781 327

Résultat de l'exercice en centimes 1 721 352,59

Total du bilan en centimes 33 119 301,85

Compte de résultat - Partie 1

Rubriques	France	Exportation	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	15 778 106		15 778 106	16 244 114
Production vendue de services	19 736 921		19 736 921	19 901 967
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	35 515 027		35 515 027	36 146 081
Production stockée			24 080	184 668
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			729 434	262 628
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			138 248	129 347
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			36 406 789	36 722 723
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			314 261	303 363
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			68 459	106 467
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			27 771 249	27 901 865
Autres achats et charges externes			382 939	440 584
Impôts, taxes et versements assimilés			2 886 010	2 865 375
Salaires et traitements			1 220 300	1 244 430
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			147 321	167 278
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			424 508	151 591
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			141 981	81 867
Dotations aux provisions				
Autres charges			85 611	270 490
CHARGES D'EXPLOITATION			33 442 640	33 533 308
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 964 149	3 189 415
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 775	9 076
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 775	9 076
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			200	661
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			200	661
RESULTAT FINANCIER			3 575	8 415
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 967 724	3 197 830

Compte de résultat - Partie 2

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 750	150 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 417	18 246
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 167	168 746
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	93 726	64 028
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	744	8 385
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 094	197 041
CHARGES EXCEPTIONNELLES	97 564	269 454
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-83 397	-100 708
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	303 407	321 067
Impôts sur les bénéfices	859 568	922 324
TOTAL DES PRODUITS	36 424 731	36 900 546
TOTAL DES CHARGES	34 703 378	35 046 815
BENEFICE OU PERTE	1 721 353	1 853 731

**REGLES, METHODES ET
FAITS SIGNIFICATIFS**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- o Continuité de l'exploitation,
- o Indépendance des exercices,
- o Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations Incorporelles

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Il est également inscrit dans ce poste, les sommes versées aux collectivités, en contrepartie des redevances exploitation. Ces sommes sont amorties sur la durée des contrats restant à courir.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

<i>Constructions</i>	<i>20 ans</i>
<i>Agencements</i>	<i>10 ans</i>
<i>Compteurs</i>	<i>10 ans</i>
<i>Outillage d'exploitation</i>	<i>4 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>4 à 6 ans</i>
<i>Véhicules spécialisés</i>	<i>5 ans</i>
<i>Micro-informatique</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>5 ans</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>10 ans</i>

Production immobilisée

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
 - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
 - frais de personnel (charges incluses)
 - impôts et taxes
 - services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc...) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

Amortissements

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondent, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

La différence entre les amortissements dégressifs et les amortissements linéaires est comptabilisée en Provisions réglementées au poste " Amortissements dérogatoires ".

Ces amortissements dérogatoires sont pratiqués pour toutes les immobilisations susceptibles d'ouvrir droit à un amortissement dégressif.

Amortissements Exceptionnels

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

Immobilisations Financières

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

Provisions réglementées

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur. Ces provisions réglementées concernent essentiellement les amortissements dérogatoires et la provision pour investissement liée à l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Provisions pour Risques et Charges

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'évènements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

- Provision pour renouvellement
- Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
- Provision pour travaux d'entretien différé
- Provision pour litiges
- Provision pour amendes et pénalités
- Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales
- Provision pour amortissements de caducités
- Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
- Autres provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à 'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :

1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.

2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.

En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.

D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.

3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte.

Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie prévisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

Modalités comptables retenues à compter du 1er avril 2008

- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

Provisions pour Pertes à Terminaison

Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison.

Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

Provisions pour avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Dépréciation des éléments d'actif

Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

Dépréciation des immobilisations

Dépréciation des créances rattachées à des participations

Dépréciation des stocks

Dépréciation des créances

Etc...

Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

Travaux d'entreprise

La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.

Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le CICE calculé sur la base des salaires versés en 2015 est comptabilisé en diminution des comptes de frais de personnel (compte 649 du PCG).

Au titre de 2015, les comptes présentés font état d'un montant de 154 639 €. Pour mémoire au titre de 2014 le montant s'élevait à 155 748 €.

CONSOLIDATION

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenues ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

**INFORMATIONS SUR LE
BILAN ET LE RESULTAT**

Actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	183 773		10 000
Terrains	63 422		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	514 988		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	304 682		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 801 885		62 172
Installations générales, agenc., aménag.	128 067		1 219
Matériel de transport	2 461 471		49 583
Matériel de bureau, informatique, mobilier	100 794		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 375 310		112 974
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 147		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 060		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 207		
TOTAL GENERAL	6 572 289		122 974

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			193 773	
Terrains			63 422	
Constructions sur sol propre			514 988	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			304 682	
Installations techn., matériel et outillages ind.	91 587		2 772 471	
Installations générales, agencements divers			129 286	
Matériel de transport	35 300		2 475 755	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			100 794	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		126 886	6 361 398	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			9 147	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 060	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			13 207	
TOTAL GENERAL		126 886	6 568 377	